

Les conditions générales de ventes

1 DÉSIGNATION

La Fnepe est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est fixé au 180 bis rue de Grenelle 75007 Paris.

La Fnepe conçoit, élabore et dispense des formations continues inter-entreprises et intra-entreprises, sur l'ensemble du territoire national, en présentiel ou en distanciel. L'Organisme de formation est enregistré sous le numéro 11.75.64944.75 auprès de la DRIEETS Ile-de-France.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une prestation auprès de la Fnepe.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations « inter » : les formations inscrites au catalogue de la Fnepe et qui regroupent des stagiaires de différentes structures. Ces formations peuvent être réalisées dans les locaux de la Fnepe ou dans des locaux mis à disposition par un tiers et/ou à distance.
- Formations « intra » : les formations conçues sur mesure par la Fnepe pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients. Ces formations peuvent être réalisées dans les locaux du client, de la Fnepe ou dans des locaux mis à disposition par un tiers et/ ou à distance.
- Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre la Fnepe et le client qui peut prendre la forme d'un contrat en bonne et due forme, d'un bon de commande émis par le client et validé par la Fnepe ou d'une facture établie pour la réalisation des actions de formation professionnelle.

Les conditions générales de vente désignées par « CGV » sont détaillées ci-dessous :

2 OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV déterminent les conditions applicables aux prestations engagées par la Fnepe pour le compte d'un Client. Toute commande auprès de la Fnepe implique l'acceptation sans réserve par le Client des présentes CGV. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat. Aucune dérogation aux présentes CGV n'est opposable à la Fnepe si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

3 ACTIONS DE FORMATION

Les actions de formation dispensées par le Fnepe entrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L.6313-1 du code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre, ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Les conditions générales de ventes

4 DESCRIPTION ET PROGRAMME DE FORMATION

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations, sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le Responsable pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des Stagiaires, des attentes exprimées et de la dynamique du groupe.

5 DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque prestation intra hors catalogue, la Fnepe s'engage à fournir un devis au Client. Ce devis dûment renseigné, daté, tamponné et revêtu de la mention « bon pour accord » doit être retourné à la Fnepe par courrier postal ou mail : formation@ecoledesparents.org.

Une convention est adressée au plus tard 3 semaines avant le démarrage de la prestation. Cette convention est à retourner impérativement avant le début de la formation.

A l'issue de la prestation, la Fnepe adresse au stagiaire une attestation de formation via sa messagerie électronique nominative. A défaut et en accord avec le Stagiaire, l'attestation est adressée au Client. Ce dernier reçoit par ailleurs un certificat de réalisation.

6 INSCRIPTION À UNE FORMATION "INTER"

L'inscription à une formation « inter » est effective à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété et retourné par courrier ou par mail : formation@ecoledesparents.org.

Le bulletin d'inscription est disponible via le site internet de la Fnepe : www.ecoledesparents.org. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. L'inscription n'est définitive qu'à la réception par la Fnepe de la convention signée par le Client.

7 ANNULATION OU AJOURNEMENT PAR LA FNEPE

La Fnepe peut être amenée, pour des raisons indépendantes de sa volonté (insuffisance de participants, situations exceptionnelles...), à annuler ou modifier une formation. Dans tous les cas, elle s'engage à prévenir les stagiaires au moins 7 jours ouvrés avant le début prévu.

8 ANNULATION OU AJOURNEMENT PAR LE CLIENT

Dans le délai de dix jours à compter de la signature de la convention ou du contrat, le Stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception (article L6353-5 du Code du travail).

Passé ce délai, les annulations qui ne seront pas justifiées par un document (certificat médical, d'accident, de défaut de transport...) feront l'objet d'une facturation de l'ensemble des frais. Dans tous les cas, des frais d'annulation de 20€/journée annulée seront conservés.

Le Client a la possibilité de remplacer un stagiaire par un autre membre de sa structure, sans facturation supplémentaire, jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit à la Fnepe : formation@ecoledesparents.org.

Les conditions générales de ventes

9 DURÉE DES FORMATIONS, TARIFS, FACTURATIONS ET RÈGLEMENTS

Sauf mention particulière, chaque journée de formation comprend 7 heures de formation.

Le tarif communiqué par la Fnepe est indiqué net de taxes.

Le tarif mentionné comprend les coûts pédagogiques ainsi que les frais administratifs et de gestion.

Les frais de restauration, d'hébergement, de transports et de parking des participants ne sont pas inclus, et sont à la charge du Client.

La facture est envoyée à l'issue de la formation, par courrier ou par mail, accompagnée de l'attestation de présence du Stagiaire.

Le règlement est exigible à réception de la facture, au comptant et sans escompte à l'ordre la Fnepe.

10 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lors de la participation aux séances de formation, les stagiaires s'engagent à respecter les dispositions du règlement intérieur de la Fnepe dont il déclare avoir pris connaissance et à en accepter les termes.

11 SOUS-TRAITANCE

La Fnepe et le Client conviennent expressément que tout ou partie des actions de formation peuvent être sous-traitées, et ce sous l'entière responsabilité de la Fnepe.

12 OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations de formation, la Fnepe est tenue à une obligation de moyens et non de résultats vis-à-vis du Client ou des Stagiaires. La Fnepe ne peut être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à la Fnepe, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de la Fnepe.

13 CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Il est expressément convenu que toute information divulguée par la Fnepe au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle (ci-après « Informations ») et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit de la Fnepe.

Les conditions générales de ventes

14 INFORMATION

Le droit de propriété sur toutes les informations que la Fnepe divulgue, quels qu'en soient la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartient exclusivement à la Fnepe.

Le Stagiaire et le Client n'ont pas le droit, sauf accord préalable de la Fnepe :

- d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et / ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes CGV ;
- de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle ;
- de sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation ;
- d'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé ;
- d'utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations.

15 COMMUNICATION

Le Client autorise expressément la Fnepe à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble de ses supports de communication (site internet, ...).

16 PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de la réalisation des formations, la Fnepe est amenée à collecter des données à caractère personnel.

Les données personnelles recueillies concernant le Client et le Stagiaire font l'objet d'un traitement informatique réalisé par la Fnepe.

Les données collectées sont indispensables à la conclusion du contrat, conformément à l'article 6.1b du règlement européen général sur la protection des données (RGPD). Ces données personnelles sont conservées à des fins de gestion de la relation client et de respect des obligations légales et réglementaires.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux personnes habilitées à les traiter en raison de leurs fonctions.

Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers exclusivement liés à la Fnepe par contrat de sous-traitance pour ladite formation, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

Conformément à la réglementation applicable, le Client et le Stagiaire disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au Responsable de la formation à la Fnepe à l'adresse postale ou email suivante : Fnepe – 180 bis rue de Grenelle 75007 Paris – formation@ecoledesparents.org

En cas de réclamation, le Client peut également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés : www.cnil.fr

Les conditions générales de ventes

17 RECUEIL DES APPRÉCIATIONS PAR LES STAGIAIRES

Le Client et le Stagiaire ont la possibilité de contacter le Responsable formation au sein de la Fnepe pour signaler tout manquement à l'une des exigences du référentiel qualité Qualiopi. Cette démarche s'effectue par courrier au 180 bis rue de Grenelle 75007 Paris ou par mail : formation@ecoledesparents.org

18 STIPULATIONS DIVERSES

Les précédentes CGV sont susceptibles d'évoluer. La version actualisée est accessible sur www.ecoledesparents.org et sur simple demande écrite.

19 DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution du présent document devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.